

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17.024

L'An Deux Mille Dix-Sept, le 6 février, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 31 janvier 2017

DATE D'AFFICHAGE

Le 31 janvier 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : Mme Nancy LEFÈBVRE représentée par M. Alain LARRAIN  
Mme Dominique PARSIGNEAU représentée par M. Pierre PAPEIX  
M. René-Luc CHABASSE représenté  
par Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON  
M. Yannick PAVON représenté par M. Julien DURESSAY

ÉTAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : ADHÉSION DE LA VILLE DE ROYAN AUPRÈS DE L'ASSOCIATION DES  
AÉRODROMES FRANÇAIS (AAF)

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITÉ

L'Association des Aérodomes Français (AAF) est une association de propriétaires et de gestionnaires de petits et moyens aérodomes, fondée en 2010. Ses membres sont situés sur l'ensemble du territoire national : BISCAROSSE, NEUFCHATEAU, MELUN....

La mutualisation des moyens et des cotisations de ses membres permet à l'Association d'offrir un véritable panel d'expertise aéroportuaire, ainsi que des conditions d'assurance avantageuses.

Au delà des réponses et des études réalisées pour les adhérents et des informations diffusées par internet ou lors des rencontres décentralisées, les représentants de l'AAF participent aux réseaux professionnels et institutionnels.

L'AAF fédère les collectivités territoriales, les chambres de commerce et les aéroclubs, propriétaires ou gestionnaires d'aérodomes, pour représenter et défendre leurs intérêts au niveau national et européen. L'AAF revendique l'adaptation des règles aux petites plateformes.

Compte tenu de l'intérêt que représente pour la Ville de ROYAN de bénéficier d'un réseau d'expertise et d'un représentant au niveau national, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'adhésion de la Ville de ROYAN auprès de l'Association des Aérodomes Français (AAF), de désigner Monsieur Philippe CAU, *Adjoint au Maire*, pour représenter la Ville au sein de l'Association et d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier adjoint, agissant par délégation, à signer tous les documents nécessaires s'y rapportant.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Considérant l'intérêt pour la Ville de ROYAN d'adhérer à l'Association des Aérodomes Français (AAF),
- Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

- d'approuver l'adhésion de la Ville de ROYAN auprès de l'Association des Aérodomes Français (AAF),
- de désigner Monsieur Philippe CAU, *Adjoint au Maire*, pour représenter la Ville de ROYAN au sein de l'Association des Aérodomes Français (AAF),
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tous les documents nécessaires s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 9 février 2017

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Patrick MARENCO